

Des agriculteurs s'engagent pour préserver les sols

INNOVATION - En Charente-Maritime, l'Entente des coopératives se penche depuis plusieurs années sur l'agriculture de conservation. Grâce aux couverts végétaux d'interculture, les sols sont ainsi mieux préservés. Un modèle qui est amené à se développer.

Depuis cinq ans, l'union Entente des coopératives - qui rassemble neuf coopératives agricoles dans les deux Charentes (lire notre zoom ci-contre) - développe un projet agroécologique autour des couverts végétaux d'interculture. Le principe est assez simple : « L'idée est d'avoir des sols qui sont toujours couverts, résume Denis Riffaud, président de la coopérative de Courçon et vice-président de l'Entente. Dès la récolte, on resème pour avoir toujours un couvert végétal et ainsi éviter tout ce qui est dégradation des sols. »



Les associations entre couverts végétaux et cultures de vente sont complexes (© Pixabay)

Cette technique d'agriculture de conservation est développée depuis de nombreuses années dans d'autres pays du globe, au Brésil notamment mais aussi en Amérique du Nord. L'objectif avec ces intercultures, des graminées et légumineuses, est de capter le carbone. « Pour se développer, la plante capte du CO2 et rejette de l'oxygène », résume Denis Riffaud.

Une fertilité renforcée

Olivier Melin, président de la coopérative de Tonny-Boutonne et vice-président de l'Entente, y voit un autre avantage, et non des moindres : « Ce sont des plantes qui vont chercher beaucoup plus bas les éléments fertilisants et elles vont les remettre en surface pour la culture de vente derrière. Cela permet de réduire les apports de fertilisants de synthèse. » Et de préciser : « On les réduit mais on ne les annule pas pour autant. » Un herbicide doit en effet être pulvérisé afin de faire dis-

« Ça paraît simple mais c'est très complexe »

« L'intérêt aussi est de réduire l'énergie carbonée utilisée pour le travail des sols et notamment les dépenses de carburant », poursuit Olivier Melin dont les camions de la

paraître le couvert végétal après le semis des céréales des cultures de vente. Mais l'impact sur l'environnement est limité selon Denis Riffaud : « À partir du moment où vous avez énormément de matières organiques, toute la faune et la flore vont biodégrader les produits phytosanitaires alors que si vous mettez ça sur un sol nu, vous risquez d'avoir des risques d'infiltration comme on a aujourd'hui. » La terre est ainsi rendue plus fertile et la biodiversité se voit renforcée.

coopérative boutonnoise - à l'instar de celles de Courçon, Saintes ou Cognac - roulent à l'huile de colza depuis trois ans. « C'est la plante et l'ensemble du milieu qui vont faire le travail du sol », schématise Denis Riffaud.

Depuis 2019, c'est donc une trentaine d'agriculteurs de l'Entente qui est accompagnée par un ingénieur agronome, Aubin Lafon. Les résultats sont plutôt satisfaisants et les rendements sont corrects. « Il faut s'approprier la méthode car ça ne marche pas à tous les coups. Ça paraît simple mais c'est très complexe », indique Olivier Melin. Cette technique culturale a aussi un coût certain avec des tarifs de semence de couvert élevés. Et le directeur de la coopérative de Courçon de rappeler : « Vous pouvez réussir votre couvert mais louper votre culture derrière. La prise de risque est nettement supérieure, c'est pour ça que tout le monde n'y va pas en sautant à pieds joints. » Les associations de cultures sont



en effet complexes. À titre d'exemple, les tourneeps ou les maïs ne vont pas pousser si de la moutarde a été plantée en interculture.

C'est avec ce programme d'envergure, baptisé Topsoil, que l'Entente a candidaté à l'appel à projets Solново lancé en fin d'année dernière par Agri Sud-Ouest Innovation. Une démarche soutenue par les

régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Depuis le 26 janvier, Topsoil fait officiellement partie des sept projets lauréats (lire encadré). « On est les premiers à être déjà en action », souligne Olivier Melin. L'idée d'évoquer d'un système vulnérable avec une chimie lourde et un travail du sol plus ou moins intensif à un système résilient avec une chimie minimale et/ou alternative a semblé-t-il séduire.

À la clé, un financement via une cognotte participative « pour accompagner les agriculteurs à développer cette technique culturale », précise Denis Riffaud.

« L'agriculture va générer le plus de crédits carbone »

Toujours en ce qui concerne le financement, le directeur de la coopérative de Courçon ne cache pas viser un autre marché : celui du carbone. « Certaines sociétés ont besoin d'acheter des crédits carbone. Et à l'inverse, c'est l'agriculture qui va générer le plus de crédits carbone. » De grandes multinationales pourraient tout à fait être amenées à investir dans un projet comme celui défendu par l'Entente. Des contacts ont d'ailleurs déjà été pris avec différentes entre-

Semis direct de maïs dans un couvert de fèves dans le secteur de Tonny-Boutonne (© Coopérative de Tonny-Boutonne)

prises. Mais les deux vice-présidents ne perdent pas l'un des objectifs premiers : « Valoriser tout ce travail pour que ça rémunère l'agriculteur. »

En s'impliquant depuis cinq ans dans ce projet, l'Entente espère bien engranger un maximum d'expérience en matière d'agriculture de conservation. « On souhaite couvrir le plus de terrains possibles avec Topsoil, assure de concert les deux vice-présidents. Il faut encourager cette transition-là, sans fragiliser les exploitations. » Car ils en sont persuadés : « Si on ne prend pas le train en route, on risque de prendre du retard. On pense vraiment qu'un jour ça va devenir obligatoire. »

Selon eux, la décarbonation

est amenée à devenir un véritable argument de vente. Certaines grandes marques s'intéressent de près à cette filière de production décarbonée. De quoi assurer une meilleure rémunération pour les agriculteurs qui ont franchi le pas. L'Entente prévoit d'ailleurs de créer son propre label "bas carbone" afin de valoriser la démarche de ses sociétaires.

L'optimisme est de mise pour Denis Riffaud et Olivier Melin : « On reste persuadé qu'il y a une multitude d'atouts à utiliser cette technique de l'agriculture de conservation. Maintenant, la transition ne se fera pas du jour au lendemain. On sera sur des techniques abouties d'ici 10 ou 15 ans. »

Amaury Legrand



Denis Riffaud et Olivier Melin sont les vice-présidents de l'Entente qui regroupe neuf coopératives agricoles en Charente-Maritime et en Charente (© A.L.)

Les autres programmes lauréats de l'appel à projets Solново

Parmi les sept programmes retenus par Agri Sud-Ouest Innovation suite à son appel à projets Solново, quatre sont développés au sein de la région Nouvelle-Aquitaine, dont Topsoil porté par l'Entente. On retrouve par exemple le projet Vivasol des coopératives agricoles de Mansle et de La Tricherie (Charente & Vienne). Ce programme mobilise 21 agriculteurs en grandes cultures pour travailler sur des pratiques d'agriculture régénératrice : intégration et augmentation de l'implantation de couverts végétaux, réduction du travail du sol ou encore introduction de l'élevage dans un système céréalier. On peut également citer le projet Madisol qui regroupe 13 viticulteurs adhérents du GIEE Agro Réseau 64 et de la cave de Crouseilles. Madisol vise à travailler l'insertion de couverts végétaux en inter-rangs mais aussi la présence de haies et d'arbres sur les parcelles.

Zoom sur l'union Entente des coopératives



80 % du trafic du port de Tonnay-Charente est effectué grâce à l'Entente
(© Wiki commons - Franck M.)

L'union Entente des coopératives, née en 1995, regroupe neuf coopératives agricoles : sept en Charente-Maritime et deux en Charente. Une structure « très atypique » selon les mots de son vice-président, par ailleurs président de la coop de Tonnay-Boutonne, Olivier Melin. « On est dans le berceau historique des coopératives. La première coop de France a été créée à Surgères ^(*) », rappelle Denis Riffaud, lui aussi vice-président de l'Entente et à la tête de la coop de Courçon. À lui seul, le département de la Charente-Maritime compte dix coopératives agricoles, ce qui est unique en France.

L'Entente compte ainsi près de 2 000 agriculteurs sociétaires actifs pour 75 000 hectares couverts dont 8 000 de vignes. Cette organisation permet d'asseoir un ancrage local à chaque coopérative partenaire, notamment en commercialisant la collecte à proximité des lieux de stockage mais

aussi d'exporter une partie de cette dernière par le biais des silos portuaires de Tonnay-Charente et de La Pallice.

« L'idée est de garder la main sur la structure »

Cette idée d'union de petites structures répond ainsi à une ambition : « L'idée, c'est que les agriculteurs gardent la main sur la structure », confie Olivier Melin, alors qu'aujourd'hui, certaines coopératives sont semblables à de vraies multinationales.

« Comme nous étions tous petits par rapport à la région, l'idée était de mutualiser pour avoir accès à des marchés auxquels nous n'aurions pas accès seul », résume Olivier Melin. Une grosse partie de la production part à l'export pour

l'Union européenne : « On va fournir des céréales à des pays qui n'en produisent pas ». Les blés vont majoritairement au Portugal, et le maïs en Angleterre.

En résumé, 8 tonnes sur 10 partent à l'export. 95 % des volumes partent en direction du port de la Pallice, à La Rochelle. Le reste transite via le port de Tonnay-Charente. « Ce sont des bateaux de petites tailles mais la marchandise qu'on met dedans est vraiment la nôtre. À La Pallice, c'est de la marchandise dite "banalisée" », précise Olivier Melin. 80 % du trafic du port tonnacquois est ainsi effectué grâce à l'Entente. La structure portuaire tonnacquoise est adaptée aux caboteurs entre 4 000 et 6 000 tonnes, ce qui permet d'assurer des rotations régulières.

^(*) La coopérative laitière de Chaillé, à Saint-Georges-du-Bois a été créée en janvier 1888 par Eugène Biraud.

Amatry Legrand



En juin 2019, l'ingénieur agronome Aubin Lafon était venu faire une étude du sol à Courçon, en compagnie de certains adhérents de la coopérative (© Archives L'Hebdo 17)